

Questions orales

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, la chose intéresse le premier ministre et le solliciteur général, de qui relève la Gendarmerie royale du Canada. Mais le reste de la question ne me paraît pas opportune.

LA COMMISSION DE HAMILTON—LA GENDARMERIE ROYALE
ET LE SOLLICITEUR GÉNÉRAL—DEMANDE D'EXPLICATIONS
QUANT À L'ENQUÊTE

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): J'ai une question supplémentaire à poser au solliciteur général. Vu les réponses qu'il a données le 4 décembre aux questions posées au sujet du Syndicat international des gens de mer et de rapports de la Gendarmerie royale du Canada sur des sujets concernant le ministre du Travail, comme en fait foi la page 1939 du *hansard*, date à laquelle le solliciteur général a dit qu'on lui avait montré une transcription des rapports de la Gendarmerie et qu'il estimait de son devoir—et à bon droit je pense—d'en discuter avec le premier ministre, voudrait-il nous dire si on lui a montré à cette occasion des rapports sur l'enquête de la Gendarmerie concernant un ministre de la Couronne et s'il a discuté de ces rapports avec le premier ministre?

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, j'ai du mal à me souvenir de ce que j'ai alors déclaré. On ne m'a pas montré de procès-verbal du jugement à ce moment-là. On m'a montré un rapport intérimaire de l'enquête concernant le Syndicat international des marins, et j'ai transmis le contenu de ce rapport au premier ministre. Dans ce cas précis, après avoir appris vendredi que le solliciteur général de l'Ontario avait démissionné, j'ai voulu savoir de la GRC si on avait quelque chose de particulier à me communiquer à ce propos, et on m'a dit qu'il n'y avait rien de bien important à me signaler. J'ai de nouveau téléphoné à la GRC hier, et on m'a lu certains passages de la transcription dont il a été question au Parlement ces jours derniers. J'ai demandé s'il y avait d'autres passages sur lesquels on devait attirer mon attention. Il se pourrait qu'on le fasse, mais on ne l'a pas encore fait.

* * *

LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

LA PUBLICATION DES DIRECTIVES CONCERNANT LES
PRÉSENTS OFFERTS AUX MINISTRES OU À LEURS CONJOINTS

M. Tom Cossitt (Leeds): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au premier ministre...

Des voix: Oh, oh!

M. Cossitt: ... motivée par une déclaration faite par quelqu'un de son personnel au début de janvier, déclaration d'après laquelle des directives concernant les questions de conflit d'intérêts, et plus particulièrement les cadeaux que lui-même ou les membres du cabinet ou leurs femmes pouvaient recevoir, seraient très vraisemblablement publiées avant son départ pour l'Europe cette semaine. Le premier ministre peut-il nous dire si ces directives en matière de conflits d'intérêts nous seront communiquées avant son départ, et sinon quand elles le seront?

[M. Nowlan.]

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Non, monsieur l'Orateur, ces directives ne sont pas encore prêtes et elles ne seront pas présentées à la Chambre avant mon voyage en Europe. Peut-être devrais-je informer le député que, si je reçois des cadeaux de chefs de gouvernement pendant que je suis à l'étranger, comme c'est possible, j'entends suivre la pratique internationale et les rapporter sans payer de droits sur eux. Je dirai aussi au sujet des cadeaux que j'emmène à l'étranger pour les chefs de gouvernement que je visiterai, que je n'ai pas l'intention de les déclarer à la frontière du pays où j'entrerai et que je n'ai l'intention de payer de droits sur eux non plus.

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: Je répète que je suis ce que je crois être non seulement une pratique internationale, mais une qu'ont suivie les chefs de gouvernement par le passé. Je suis, bien sûr, disposé à me conformer à un ordre direct que pourrait me donner la Chambre.

M. Cossitt: Je crois que le premier ministre esquivait la question. Il parle de droits de douanes. Je n'ai jamais parlé de droits de douanes dans ma question.

J'aimerais poser une question supplémentaire au premier ministre. Quand elles seront rendues publiques, les directives couvriront-elles comme telles le possible ou prétendu cadeau d'une piscine qui est encore un mystère pour tout le monde?

* * *

LE BUREAU DU PREMIER MINISTRE

LE VOYAGE DU PREMIER MINISTRE EN EUROPE—DEMANDE
D'EXPLICATIONS

M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre): J'aimerais poser ma question au très honorable premier ministre. Ce long voyage en Europe est-il vraiment nécessaire à ce moment-ci? Dans l'affirmative, confiera-t-il à la Chambre son programme pour combattre l'inflation et régler les grèves de la Fonction publique pour que la Chambre puisse étudier en son absence ses plans à long et à court termes?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Les députés du parti de l'honorable représentant m'ont enjoint de me rendre en Europe et de...

Des voix: Restez là.

M. Trudeau: ... et de visiter certains pays. On me l'a aussi conseillé dans un rapport du Sénat qu'ont mentionné des députés d'en face et auquel ils m'ont recommandé de donner suite. J'estime que ce voyage est important à ce moment-ci. Mais, là encore, si l'opposition préconise une politique à cet égard, j'aimerais l'entendre du chef de l'opposition et non d'un député de l'arrière-banc d'en face.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): A l'instigation du premier ministre, je vais me borner à l'encourager—il a tenu compte de certaines suggestions de l'opposition—et à exprimer le ferme espoir qu'il fera quel que cas de certains des conseils sérieux que nous avons donnés à l'égard de graves problèmes intérieurs.